

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR,

7 Avril 1874.

Chronique générale.

Au moment où certaines personnes semblent oublier la loi pour ne se souvenir que de leurs sympathies pour un certain nombre de condamnés de la Commune, nous croyons opportun de mettre sous les yeux de nos lecteurs l'article 240 du Code pénal :

« Si les évadés ou si l'un d'eux sont prévenus ou accusés de crimes de nature à entraîner la peine de mort ou des peines perpétuelles »

« Les individus non chargés de la conduite ou de la garde qui auront facilité ou préparé l'évasion, seront condamnés à un emprisonnement d'un AN au moins et de CINQ ANS au plus. »

On lit dans Paris-Journal :

Tout le monde ne croit pas à l'évasion miraculeuse de M. Rochefort, et un de ces incrédules nous adresse une correspondance assez longue, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, mais d'où nous extrairions, sous toutes réserves, bien entendu, les lignes suivantes :

« Le bruit se répand que ce brave M. Edmond Adam, républicain d'attitude et ami de Rochefort, aurait été victime d'une très-audacieuse et très-ingénieuse escroquerie. »

« Le coup vient de Londres et les fonds versés par les admirateurs de la Lanterne ont été palpés par l'escroc qui a fabriqué la fausse dépêche de Melbourne. C'est un ancien convict et il se nomme Ch. Fenwick. La police de Londres est à ses trousses. »

« Pour comble de disgrâce, on prétend que le gouvernement est disposé à poursuivre énergiquement tous ceux qui, à Paris, ont fait acte de complicité matérielle avec les tentatives d'évasion de Nouméa. »

Les considérants de l'arrêté par lequel le préfet des Bouches-du-Rhône a dissous le conseil municipal de Marseille ont médiocrement satisfait les membres de cette assemblée radicale, et cela se comprend.

Le *Sémaphore* nous apprend qu'ils ont rédigé une protestation contre l'arrêté et qu'ils somment le préfet de nommer les auteurs du détournement de bons de pain, menaçant, dans le cas contraire, de lui intenter un procès en diffamation.

Nous pensons que le préfet n'hésitera pas à donner satisfaction aux réclamants et qu'il s'empressera de désigner nominativement ceux des conseillers municipaux qui n'ont pas craint de s'approprier le pain des pauvres.

Voilà des noms qui méritent en effet d'être connus et recommandés à la reconnaissance des électeurs dont ils ont si bien mérité la confiance.

Samedi, dit la *Patrie*, il a été tenu une conférence de députés radicaux chez M. Ledru-Rollin. Le but de cette réunion, que présidait le nouvel élu de Vaucluse, était

d'étudier le projet de la création d'un nouveau journal républicain radical.

L'idée a été arrêtée en principe. Le nouvel organe du radicalisme, destiné à faire concurrence à la *République française*, prendra le titre de *le Ralliement* ; il sera dirigé par M. Ledru-Rollin, comme la *République française* est dirigée par M. Gambetta.

Chaque groupe radical aura donc son organe comme il a déjà son chef.

Le *Ralliement* paraîtra nécessairement en province, dans un département non soumis à l'état de siège, et, comme le *Patriote français*, de Sens, se vendra 10 c. dans les grands centres manufacturiers.

M. le général Chareton est arrivé depuis deux jours à Besançon. L'honorable rapporteur de la loi sur l'armée et de la loi sur les fortifications de Paris vient, dit le *Courrier franc-comtois*, régler définitivement les points sur lesquels la défense de notre région sera portée.

M. le général Pé-de-Arros, membre du comité d'artillerie, accompagne le général Chareton.

M. TASSIN, DÉPUTÉ, ET M. DIARD, PRÉFET DE LOIR-ET-CHER.

M. Tassin s'étant cru offensé par une expression d'un arrêté pris par le préfet de Loir-et-Cher contre un journal de Blois, a envoyé ses témoins à M. Diard, qui, de son côté, a remis la conclusion de cette affaire entre les mains de deux de ses amis. Le procès-verbal suivant a été rédigé et communiqué à la presse :

« Le 1^{er} avril 1874. »

« M. le marquis de Rancogne, le comte d'Orléans, Gerberon-Tassin et Carré-Kérisouët se sont réunis à Blois pour examiner, en qualité de témoins de MM. Pierre Tassin, député, et Paul Diard, préfet de Loir-et-Cher, la demande de rétractation d'expressions contenues dans les considérants de l'arrêté préfectoral du 24 mars. »

« MM. Gerberon et Carré-Kérisouët ont exposé qu'ils étaient chargés par leur client, M. Tassin, député, de demander à M. le préfet de Loir-et-Cher une rétractation publique du mot « cynique, » contenu dans l'arrêté en question. »

« A cette première demande, MM. de Rancogne et d'Orléans ont répondu que M. le préfet n'avait fait que caractériser les attaques dirigées contre les maires nouvellement nommés, que l'article a qualifiés notamment « d'agents sans scrupules, » en conséquence qu'il la maintenait. »

« MM. Gerberon et Carré-Kérisouët, s'adressant alors à M. Paul Diard, de la part de M. Pierre Tassin, demandent à M. Paul Diard de retirer le mot « cynique » contenu dans les considérants de l'arrêté dont il a déclaré prendre la responsabilité dans la première entrevue que ces messieurs ont eue avec lui le 29 mars. »

« MM. de Rancogne et d'Orléans ont refusé, au nom de M. le préfet de Loir-et-Cher, de retirer l'expression. »

« MM. Gerberon et Carré-Kérisouët, après avoir tenté ainsi inutilement les moyens de conciliation, demandent à M. Paul Diard, de la part de M. Pierre Tassin, une réparation par les armes. »

« MM. de Rancogne et d'Orléans répondent que M. le préfet de Loir-et-Cher, n'ayant agi que comme administrateur et n'ayant visé uniquement que l'article du

journal sans avoir en vue la personne de M. Pierre Tassin, il ne saurait assumer aucune responsabilité personnelle à raison d'un acte de son administration. »

Ont signé : CARRÉ-KÉRISOUËT, député ; GERBERON-TASSIN ; marquis de RANCOGNE ; comte d'ORLÉANS.

On a dit que le duc de Larocheffoucauld-Bisaccia, en venant en France, ne faisait que toucher barre à Paris pour se rendre à Froshdorf. Ce bruit n'a aucun fondement ; notre ambassadeur à Londres repart pour l'Angleterre, et il n'a nullement l'intention de recommencer son voyage du mois d'octobre dernier.

LES BONAPARTISTES.

On lit dans le *Journal de Paris* : « La propagande bonapartiste est plus active que jamais. Un grand nombre de personnes reçoivent en ce moment, par la poste, une invitation à souscrire à une *Histoire populaire illustrée de l'empereur Napoléon III, écrite sous le patronage de S. M. l'impératrice et de S. A. le prince impérial.* »

Dans ce livre, dit le prospectus, on trouvera la justification de tous les actes de l'Empire et de tous les actes de l'empereur : « Strasbourg, Boulogne, le 2 Décembre, le Mexique, l'Italie, la guerre d'Allemagne, y seront présentés sous des aspects vrais et qui défient toutes les appréciations haineuses. » Le livre est de M. Granier de Cassagnac et de M. Paul de Cassagnac.

« Les bonapartistes se prétendent persécutés par le gouvernement actuel. Ils s'accordent à eux-mêmes non-seulement l'aurore de la fidélité, mais la palme du martyre. »

« Qu'auraient-ils dit si, sous l'Empire, on avait envoyé par la poste des circulaires pour provoquer des souscriptions en faveur d'une *Histoire populaire du roi Louis-Philippe*, ou bien encore à une *Histoire illustrée de la Restauration* ? Qu'auraient-ils dit si, dans le prospectus, on avait annoncé l'intention de venger la monarchie constitutionnelle des calomnies dirigées contre elle par les bonapartistes et les républicains. »

« N'oublions pas que sous l'Empire on saisisait, contre tout droit, un livre du feu duc de Broglie, tiré à un petit nombre d'exemplaires pour quelques amis. N'oublions pas que l'on saisisait également le premier volume de l'*Histoire de la maison de Condé*, de M. le duc d'Aumale, volume qui n'allait pas même jusqu'au grand Condé. »

Le *Figaro* annonçait l'autre matin que le prince impérial avait voulu rentrer en France, et qu'il était parti sans consulter ni sa famille, ni ses amis, lorsqu'on l'avait rejoint à Douvres, au moment où il allait s'embarquer. C'est là une histoire à dormir debout, et le fils de Napoléon III est trop sensé pour vouloir tenter des aventures comme celles de Strasbourg et de Boulogne. Le poisson d'avril du *Figaro* est donc d'un mauvais goût. Ce n'est pas son habitude.

LA POPULATION DE PARIS.

Le dernier recensement constate que, depuis 1870, la population de Paris est descendue de 2,200,000 à 1,850,000, soit une diminution de près de 350,000 âmes ou près de 15 0/0. Le même recensement établit que ce sont les quartiers opulents qui

ont subi la plus forte diminution, et que les quartiers ouvriers ont gardé leur population, un d'eux même s'est accru.

On voit d'ici l'effet de la haussmanisation à outrance, lorsque les révolutions, — chose qu'il faut toujours prévoir dans ce pays, — viennent à la traverser. — Les bras inoccupés surabondent à Paris, pendant que les bras manquent au travail à la campagne. L'atelier révolutionnaire est toujours au complet lorsque chôme l'atelier industriel.

Théoriquement, le remède est tout trouvé ; qu'on renvoie à la campagne, où ils auraient dû rester, ces milliers de malheureux attirés par les splendeurs menteuses de l'empire moraliste ; ainsi parlent les esprits superficiels.

Vraiment ! allez donc leur proposer cette permutation, ô beaux parleurs ! Commencez, si vous pouvez, par guérir l'âme de ces malheureux des passions et des convoitises qui les ont arrachés à leur pays et à leur condition ! Commencez par leur rendre douce et possible la vie laborieuse et frugale de la ferme ; les semaines et les mois sans spectacles, sans bals, sans clubs, sans caboulots chantants, et le reste.

Bien plus, essayez de leur procurer les moyens de retourner au pays, de s'y installer, de leur donner le bon sens et l'humilité nécessaires pour avouer qu'ils ont été dupés par le mirage grossier des splendeurs surfaites du Paris impérial.

Vous avez haussmanisé les âmes, comme les villes : essayez maintenant de les ruraliser, d'infuser le bon sens, l'intelligence des réalités dans ces esprits hallucinés par les mirages que vous présentiez comme des réalités définitives et destinées à faire monter la France au faite de la prospérité et de la grandeur !

L'APOSTOLAT AGRICOLE CHEZ LES ARABES EN ALGÉRIE.

Nous avons raconté il y a quelque temps les travaux et les sacrifices au moyen desquels l'éminent archevêque d'Alger, M^{sr} Lavigerie, avait sauvé la vie à des milliers d'enfants arabes, à l'époque où la famine dévorait leurs tribus, et comment ces enfants, devenus ses pupilles, avaient été élevés dans des orphelinats agricoles fondés par lui-même, à ses risques et périls, et qui ont absorbé toute sa fortune personnelle. Ce qui n'avait pas empêché un journal radical de le vilipender.

Aujourd'hui il est utile pour tous de connaître les premiers fruits qu'a retirés la colonisation du dévouement héroïque de M^{sr} Lavigerie, et des auxiliaires qui lui ont donné leur concours.

Or, il est arrivé que ces enfants arabes ont tous demandé à connaître et à embrasser la religion qu'ils avaient donnée des sauveurs, des pères, des mères, auxquels ils ont voué une affection et une reconnaissance sans bornes.

Les orphelinats ont prospéré. Les enfants arrivés à l'âge nubile ont pu se marier, créer de nouvelles familles, et former des groupes d'Arabes chrétiens agriculteurs, chose qui avait été jugée à jamais impossible et chimérique par tous les gouvernements et toutes les bureaucraties civiles et militaires qui, depuis quarante ans, ont si bien cultivé en Algérie, suivant un mot célèbre, la graine de carotte et la graine d'épinards.

Un correspondant de la *Liberté*, qui a vu ces villages agricoles fondés par les pupilles de M^{sr} Lavigerie, en fait le tableau suivant :

